

■ Rectification de l'inscription au journal no.1095 du 13.08.2004, publié dans la FOSC no. 160 du 19.08.2004, p. 14.
Taxi Michel Mariéthoz, à Sion, CH-626.1.008.633-3, taxis, raison individuelle (FOSC no 160 du 19.08.2004, p. 14, publ. 2412888). [précédemment: raison radiée suite à la constitution de la société anonyme 'Mariéthoz & Fils SA']. Cette raison a été radiée par erreur, elle est donc réinscrite d'office.
Journal no 1273 du 17.09.2004
(02463068 / CH-626.1.008.633-3)